



Enquête

AUTONOMIE

ÉTABLISSEMENTS

Questionnaire "DONNÉES DE CADRAGE"

Ce court questionnaire, confidentiel, porte sur quelques caractéristiques de chacune des 6 personnes sélectionnées dans l'établissement pour répondre à l'enquête.

Une fois rempli, il doit être remis à l'enquêteur qui vous l'a fourni.

Nom de l'établissement			
Identifiant établissement		Numéro Finess	
Nom de l'enquêteur :	-----	Numéro de l'enquêteur :	□□□□

Liste des personnes sélectionnées dans l'établissement :

	N° de tirage	Prénom	Nom	Date de naissance
1ère personne		-----	-----	□□ / □□ / □□
2ème personne		-----	-----	□□ / □□ / □□
3ème personne		-----	-----	□□ / □□ / □□
4ème personne		-----	-----	□□ / □□ / □□
5ème personne		-----	-----	□□ / □□ / □□
6ème personne		-----	-----	□□ / □□ / □□

N° de tirage	Prénom	Nom	Date de naissance
			<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>

DC1

Où la personne vivait-elle avant d'entrer dans cet établissement ?

Instructions :

Les résidences-services sont à classer dans la modalité " 10. Autres ".
Pour les enfants en internat, il s'agit du lieu de vie principal avant l'entrée en internat.

1. À son domicile personnel
2. Au domicile d'un membre de sa famille (y compris ses parents)
3. Dans une famille d'accueil (accueil familial agréé)
4. Dans une résidence autonomie
5. Dans un EHPAD ou une maison de retraite
6. Dans un établissement d'hébergement pour personnes handicapées (foyer, maison d'accueil spécialisée, foyer d'accueil médicalisé...)
7. Dans un service de soins de suite et de réadaptation (SSR) d'un établissement de santé (moyen séjour)
8. Dans un service psychiatrique
9. Dans un autre centre hospitalier ou une clinique
10. Autres (précisez en question DC2)

DC2

Précisez.

Si vous avez répondu 4, 5 ou 6 à la question DC1, merci de répondre à la question ci-dessous, sinon allez en DC4 :

DC3

Depuis combien d'années la personne vit-elle dans un établissement d'hébergement collectif ?

Instruction :

Prendre en compte la période passée dans l'établissement actuel.

1. Depuis moins d'un an
2. Entre 1 an et moins de 5 ans
3. Entre 5 ans et moins de 10 ans
4. Depuis 10 ans ou plus

POUR TOUS

DC4

À quel étage se trouve la chambre ou le logement ?

1. Au rez-de-chaussée
2. À l'entresol ou au premier étage
3. Au second
4. Au troisième
5. Au quatrième
6. Au cinquième ou plus

DC5

Y a-t-il un ascenseur pour accéder à la chambre ou au logement depuis l'entrée de l'établissement ?

1. Oui
2. Non

DC5bis

Y a-t-il un autre équipement pour accéder à la chambre ou au logement depuis l'entrée de l'établissement (monte-charge, plateforme élévatrice, siège monte-escalier, etc.) ?

1. Oui
2. Non

DC6

La personne est-elle prise en charge dans une unité protégée ou renforcée au sein de l'établissement ?

1. Oui
2. Non

Si la personne a 60 ans ou plus

DC7

Dans quel GIR cette personne est-elle classée ?

1. GIR1 4. GIR4 9. Ne sait pas
2. GIR2 5. GIR5
3. GIR3 6. GIR6

DC8

La personne bénéficie-t-elle de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

DC8_A

→ Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

DC8_B

→ Quel est le montant MENSUEL financé par le conseil départemental au titre de l'APA ?

Instruction : multiplier par 30.5 lorsque le montant mensuel est calculé à partir d'un montant journalier puis arrondir à l'entier le plus proche.

euros Ne sait pas

(0 à 9 990 euros)

DC9

La personne bénéficie-t-elle de l'aide sociale à l'hébergement (ASH) ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

DC9_A

→ Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

Si la personne a 20 ans ou plus

DC10

La personne bénéficie-t-elle de l'allocation pour adulte handicapé (AAH) ?

1. Oui
2. Non
9. Ne sait pas

DC10_A

Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

1. Oui
2. Non
9. Ne sait pas

DC10_B

Une demande pour bénéficier de l'allocation pour adulte handicapé (AAH) a-t-elle été faite ?

1. Oui
2. Non
9. Ne sait pas

Pour toutes les personnes

DC11

Cette personne bénéficie-t-elle de la prestation de compensation du handicap (PCH) ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

DC11_A

→ Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

DC12

Cette personne bénéficie-elle de la complémentaire santé solidaire (CSS) (ex-couverture maladie universelle - CMU-C) ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

Si votre établissement n'est pas un service psychiatrique ou un autre centre hospitalier ou clinique

DC13

Quel est le montant MENSUEL total (en euros) de la participation financière pour son hébergement et ses soins restant à la charge de la personne ?

Instructions :

Prendre en compte les tarifs hébergement, dépendance et soins ainsi que les suppléments et autres types de frais, déduction faite des aides (APA, ASH, aides au logement, etc.), du forfait soins, des prestations prises en charge par l'Assurance Maladie et des contributions des obligés alimentaires.

Ne pas prendre en compte les soins à l'extérieur de l'établissement. Arrondir à l'entier le plus proche.

euros (0 à 9 990 euros)

Ne sait pas

N° de tirage	Prénom	Nom	Date de naissance
	-----	-----	□□ / □□ / □□

DC1

Où la personne vivait-elle avant d'entrer dans cet établissement ?

Instructions :

Les résidences-services sont à classer dans la modalité " 10. Autres ".
Pour les enfants en internat, il s'agit du lieu de vie principal avant l'entrée en internat.

1. À son domicile personnel
2. Au domicile d'un membre de sa famille (y compris ses parents)
3. Dans une famille d'accueil (accueil familial agréé)
4. Dans une résidence autonomie
5. Dans un EHPAD ou une maison de retraite
6. Dans un établissement d'hébergement pour personnes handicapées (foyer, maison d'accueil spécialisée, foyer d'accueil médicalisé...)
7. Dans un service de soins de suite et de réadaptation (SSR) d'un établissement de santé (moyen séjour)
8. Dans un service psychiatrique
9. Dans un autre centre hospitalier ou une clinique
10. Autres (précisez en question DC2)

DC2

Précisez.

Si vous avez répondu 4, 5 ou 6 à la question DC1, merci de répondre à la question ci-dessous, sinon allez en DC4 :

DC3

Depuis combien d'années la personne vit-elle dans un établissement d'hébergement collectif ?

Instruction :

Prendre en compte la période passée dans l'établissement actuel.

1. Depuis moins d'un an
2. Entre 1 an et moins de 5 ans
3. Entre 5 ans et moins de 10 ans
4. Depuis 10 ans ou plus

POUR TOUS

DC4

À quel étage se trouve la chambre ou le logement ?

1. Au rez-de-chaussée
2. À l'entresol ou au premier étage
3. Au second
4. Au troisième
5. Au quatrième
6. Au cinquième ou plus

DC5

Y a-t-il un ascenseur pour accéder à la chambre ou au logement depuis l'entrée de l'établissement ?

1. Oui
2. Non

DC5bis

Y a-t-il un autre équipement pour accéder à la chambre ou au logement depuis l'entrée de l'établissement (monte-charge, plateforme élévatrice, siège monte-escalier, etc.) ?

1. Oui
2. Non

DC6

La personne est-elle prise en charge dans une unité protégée ou renforcée au sein de l'établissement ?

1. Oui
2. Non

Si la personne a 60 ans ou plus

DC7

Dans quel GIR cette personne est-elle classée ?

1. GIR1 4. GIR4 9. Ne sait pas
2. GIR2 5. GIR5
3. GIR3 6. GIR6

DC8

La personne bénéficie-t-elle de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

DC8_A

→ Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

DC8_B

→ Quel est le montant MENSUEL financé par le conseil départemental au titre de l'APA ?

Instruction : multiplier par 30.5 lorsque le montant mensuel est calculé à partir d'un montant journalier puis arrondir à l'entier le plus proche.

euros Ne sait pas

(0 à 9 990 euros)

DC9

La personne bénéficie-t-elle de l'aide sociale à l'hébergement (ASH) ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

DC9_A

→ Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

Si la personne a 20 ans ou plus

DC10

La personne bénéficie-t-elle de l'allocation pour adulte handicapé (AAH) ?

1. Oui
2. Non
9. Ne sait pas

DC10_A

Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

1. Oui
2. Non
9. Ne sait pas

DC10_B

Une demande pour bénéficier de l'allocation pour adulte handicapé (AAH) a-t-elle été faite ?

1. Oui
2. Non
9. Ne sait pas

Pour toutes les personnes

DC11

Cette personne bénéficie-t-elle de la prestation de compensation du handicap (PCH) ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

DC11_A

→ Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

DC12

Cette personne bénéficie-elle de la complémentaire santé solidaire (CSS) (ex-couverture maladie universelle - CMU-C) ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

Si votre établissement n'est pas un service psychiatrique ou un autre centre hospitalier ou clinique

DC13

Quel est le montant MENSUEL total (en euros) de la participation financière pour son hébergement et ses soins restant à la charge de la personne ?

Instructions :

Prendre en compte les tarifs hébergement, dépendance et soins ainsi que les suppléments et autres types de frais, déduction faite des aides (APA, ASH, aides au logement, etc.), du forfait soins, des prestations prises en charge par l'Assurance Maladie et des contributions des obligés alimentaires.

Ne pas prendre en compte les soins à l'extérieur de l'établissement. Arrondir à l'entier le plus proche.

euros (0 à 9 990 euros)

Ne sait pas

N° de tirage	Prénom	Nom	Date de naissance
			<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>

DC1

Où la personne vivait-elle avant d'entrer dans cet établissement ?

Instructions :

Les résidences-services sont à classer dans la modalité " 10. Autres ".
Pour les enfants en internat, il s'agit du lieu de vie principal avant l'entrée en internat.

1. À son domicile personnel
2. Au domicile d'un membre de sa famille (y compris ses parents)
3. Dans une famille d'accueil (accueil familial agréé)
4. Dans une résidence autonomie
5. Dans un EHPAD ou une maison de retraite
6. Dans un établissement d'hébergement pour personnes handicapées (foyer, maison d'accueil spécialisée, foyer d'accueil médicalisé...)
7. Dans un service de soins de suite et de réadaptation (SSR) d'un établissement de santé (moyen séjour)
8. Dans un service psychiatrique
9. Dans un autre centre hospitalier ou une clinique
10. Autres (précisez en question DC2)

↓
DC2

Précisez.

Si vous avez répondu 4, 5 ou 6 à la question DC1, merci de répondre à la question ci-dessous, sinon allez en DC4 :

DC3

Depuis combien d'années la personne vit-elle dans un établissement d'hébergement collectif ?

Instruction :

Prendre en compte la période passée dans l'établissement actuel.

1. Depuis moins d'un an
2. Entre 1 an et moins de 5 ans
3. Entre 5 ans et moins de 10 ans
4. Depuis 10 ans ou plus

POUR TOUS

DC4

À quel étage se trouve la chambre ou le logement ?

1. Au rez-de-chaussée
2. À l'entresol ou au premier étage
3. Au second
4. Au troisième
5. Au quatrième
6. Au cinquième ou plus

DC5

Y a-t-il un ascenseur pour accéder à la chambre ou au logement depuis l'entrée de l'établissement ?

1. Oui
2. Non

DC5bis

Y a-t-il un autre équipement pour accéder à la chambre ou au logement depuis l'entrée de l'établissement (monte-charge, plateforme élévatrice, siège monte-escalier, etc.) ?

1. Oui
2. Non

DC6

La personne est-elle prise en charge dans une unité protégée ou renforcée au sein de l'établissement ?

1. Oui
2. Non

Si la personne a 60 ans ou plus

DC7

Dans quel GIR cette personne est-elle classée ?

1. GIR1 4. GIR4 9. Ne sait pas
2. GIR2 5. GIR5
3. GIR3 6. GIR6

DC8

La personne bénéficie-t-elle de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

DC8_A

→ Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

DC8_B

→ Quel est le montant MENSUEL financé par le conseil départemental au titre de l'APA ?

Instruction : multiplier par 30.5 lorsque le montant mensuel est calculé à partir d'un montant journalier puis arrondir à l'entier le plus proche.

euros Ne sait pas

(0 à 9 990 euros)

DC9

La personne bénéficie-t-elle de l'aide sociale à l'hébergement (ASH) ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

DC9_A

→ Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

Si la personne a 20 ans ou plus

DC10

La personne bénéficie-t-elle de l'allocation pour adulte handicapé (AAH) ?

1. Oui
2. Non
9. Ne sait pas

DC10_A

Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

1. Oui
2. Non
9. Ne sait pas

DC10_B

Une demande pour bénéficier de l'allocation pour adulte handicapé (AAH) a-t-elle été faite ?

1. Oui
2. Non
9. Ne sait pas

Pour toutes les personnes

DC11

Cette personne bénéficie-t-elle de la prestation de compensation du handicap (PCH) ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

DC11_A

→ Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

DC12

Cette personne bénéficie-elle de la complémentaire santé solidaire (CSS) (ex-couverture maladie universelle - CMU-C) ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

Si votre établissement n'est pas un service psychiatrique ou un autre centre hospitalier ou clinique

DC13

Quel est le montant MENSUEL total (en euros) de la participation financière pour son hébergement et ses soins restant à la charge de la personne ?

Instructions :

Prendre en compte les tarifs hébergement, dépendance et soins ainsi que les suppléments et autres types de frais, déduction faite des aides (APA, ASH, aides au logement, etc.), du forfait soins, des prestations prises en charge par l'Assurance Maladie et des contributions des obligés alimentaires.

Ne pas prendre en compte les soins à l'extérieur de l'établissement. Arrondir à l'entier le plus proche.

euros (0 à 9 990 euros)

Ne sait pas

N° de tirage	Prénom	Nom	Date de naissance
			□□ / □□ / □□

DC1

Où la personne vivait-elle avant d'entrer dans cet établissement ?

Instructions :

Les résidences-services sont à classer dans la modalité " 10. Autres ".
Pour les enfants en internat, il s'agit du lieu de vie principal avant l'entrée en internat.

1. À son domicile personnel
2. Au domicile d'un membre de sa famille (y compris ses parents)
3. Dans une famille d'accueil (accueil familial agréé)
4. Dans une résidence autonomie
5. Dans un EHPAD ou une maison de retraite
6. Dans un établissement d'hébergement pour personnes handicapées (foyer, maison d'accueil spécialisée, foyer d'accueil médicalisé...)
7. Dans un service de soins de suite et de réadaptation (SSR) d'un établissement de santé (moyen séjour)
8. Dans un service psychiatrique
9. Dans un autre centre hospitalier ou une clinique
10. Autres (précisez en question DC2)



DC2

Précisez.

Si vous avez répondu 4, 5 ou 6 à la question DC1, merci de répondre à la question ci-dessous, sinon allez en DC4 :

DC3

Depuis combien d'années la personne vit-elle dans un établissement d'hébergement collectif ?

Instruction :

Prendre en compte la période passée dans l'établissement actuel.

1. Depuis moins d'un an
2. Entre 1 an et moins de 5 ans
3. Entre 5 ans et moins de 10 ans
4. Depuis 10 ans ou plus

POUR TOUS

DC4

À quel étage se trouve la chambre ou le logement ?

1. Au rez-de-chaussée
2. À l'entresol ou au premier étage
3. Au second
4. Au troisième
5. Au quatrième
6. Au cinquième ou plus

DC5

Y a-t-il un ascenseur pour accéder à la chambre ou au logement depuis l'entrée de l'établissement ?

1. Oui
2. Non

DC5bis

Y a-t-il un autre équipement pour accéder à la chambre ou au logement depuis l'entrée de l'établissement (monte-charge, plateforme élévatrice, siège monte-escalier, etc.) ?

1. Oui
2. Non

DC6

La personne est-elle prise en charge dans une unité protégée ou renforcée au sein de l'établissement ?

1. Oui
2. Non

Si la personne a 60 ans ou plus

DC7

Dans quel GIR cette personne est-elle classée ?

- 1. GIR1
- 2. GIR2
- 3. GIR3
- 4. GIR4
- 5. GIR5
- 6. GIR6
- 9. Ne sait pas

DC8

La personne bénéficie-t-elle de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. Ne sait pas

DC8_A

→ Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. Ne sait pas

DC8_B

→ Quel est le montant MENSUEL financé par le conseil départemental au titre de l'APA ?

Instruction : multiplier par 30.5 lorsque le montant mensuel est calculé à partir d'un montant journalier puis arrondir à l'entier le plus proche.

euros Ne sait pas

(0 à 9 990 euros)

DC9

La personne bénéficie-t-elle de l'aide sociale à l'hébergement (ASH) ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. Ne sait pas

DC9_A

→ Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. Ne sait pas

Si la personne a 20 ans ou plus

DC10

La personne bénéficie-t-elle de l'allocation pour adulte handicapé (AAH) ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. Ne sait pas

DC10_A

Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. Ne sait pas

DC10_B

Une demande pour bénéficier de l'allocation pour adulte handicapé (AAH) a-t-elle été faite ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. Ne sait pas

Pour toutes les personnes

DC11

Cette personne bénéficie-t-elle de la prestation de compensation du handicap (PCH) ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. Ne sait pas

DC11_A

→ Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. Ne sait pas

DC12

Cette personne bénéficie-elle de la complémentaire santé solidaire (CSS) (ex-couverture maladie universelle - CMU-C) ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. Ne sait pas

Si votre établissement n'est pas un service psychiatrique ou un autre centre hospitalier ou clinique

DC13

Quel est le montant MENSUEL total (en euros) de la participation financière pour son hébergement et ses soins restant à la charge de la personne ?

Instructions :

Prendre en compte les tarifs hébergement, dépendance et soins ainsi que les suppléments et autres types de frais, déduction faite des aides (APA, ASH, aides au logement, etc.), du forfait soins, des prestations prises en charge par l'Assurance Maladie et des contributions des obligés alimentaires.

Ne pas prendre en compte les soins à l'extérieur de l'établissement. Arrondir à l'entier le plus proche.

euros (0 à 9 990 euros)

Ne sait pas

N° de tirage	Prénom	Nom	Date de naissance
			□□ / □□ / □□

DC1

Où la personne vivait-elle avant d'entrer dans cet établissement ?

Instructions :

Les résidences-services sont à classer dans la modalité " 10. Autres ".
Pour les enfants en internat, il s'agit du lieu de vie principal avant l'entrée en internat.

1. À son domicile personnel
2. Au domicile d'un membre de sa famille (y compris ses parents)
3. Dans une famille d'accueil (accueil familial agréé)
4. Dans une résidence autonomie
5. Dans un EHPAD ou une maison de retraite
6. Dans un établissement d'hébergement pour personnes handicapées (foyer, maison d'accueil spécialisée, foyer d'accueil médicalisé...)
7. Dans un service de soins de suite et de réadaptation (SSR) d'un établissement de santé (moyen séjour)
8. Dans un service psychiatrique
9. Dans un autre centre hospitalier ou une clinique
10. Autres (précisez en question DC2)

DC2

Précisez.

Si vous avez répondu 4, 5 ou 6 à la question DC1, merci de répondre à la question ci-dessous, sinon allez en DC4 :

DC3

Depuis combien d'années la personne vit-elle dans un établissement d'hébergement collectif ?

Instruction :

Prendre en compte la période passée dans l'établissement actuel.

1. Depuis moins d'un an
2. Entre 1 an et moins de 5 ans
3. Entre 5 ans et moins de 10 ans
4. Depuis 10 ans ou plus

POUR TOUS

DC4

À quel étage se trouve la chambre ou le logement ?

1. Au rez-de-chaussée
2. À l'entresol ou au premier étage
3. Au second
4. Au troisième
5. Au quatrième
6. Au cinquième ou plus

DC5

Y a-t-il un ascenseur pour accéder à la chambre ou au logement depuis l'entrée de l'établissement ?

1. Oui
2. Non

DC5bis

Y a-t-il un autre équipement pour accéder à la chambre ou au logement depuis l'entrée de l'établissement (monte-charge, plateforme élévatrice, siège monte-escalier, etc.) ?

1. Oui
2. Non

DC6

La personne est-elle prise en charge dans une unité protégée ou renforcée au sein de l'établissement ?

1. Oui
2. Non

Si la personne a 60 ans ou plus

DC7

Dans quel GIR cette personne est-elle classée ?

1. GIR1 4. GIR4 9. Ne sait pas
2. GIR2 5. GIR5
3. GIR3 6. GIR6

DC8

La personne bénéficie-t-elle de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

DC8_A

→ Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

DC8_B

→ Quel est le montant MENSUEL financé par le conseil départemental au titre de l'APA ?

Instruction : multiplier par 30.5 lorsque le montant mensuel est calculé à partir d'un montant journalier puis arrondir à l'entier le plus proche.

euros Ne sait pas

(0 à 9 990 euros)

DC9

La personne bénéficie-t-elle de l'aide sociale à l'hébergement (ASH) ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

DC9_A

→ Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

Si la personne a 20 ans ou plus

DC10

La personne bénéficie-t-elle de l'allocation pour adulte handicapé (AAH) ?

1. Oui
2. Non
9. Ne sait pas

DC10_A

Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

1. Oui
2. Non
9. Ne sait pas

DC10_B

Une demande pour bénéficier de l'allocation pour adulte handicapé (AAH) a-t-elle été faite ?

1. Oui
2. Non
9. Ne sait pas

Pour toutes les personnes

DC11

Cette personne bénéficie-t-elle de la prestation de compensation du handicap (PCH) ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

DC11_A

→ Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

DC12

Cette personne bénéficie-elle de la complémentaire santé solidaire (CSS) (ex-couverture maladie universelle - CMU-C) ?

1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas

Si votre établissement n'est pas un service psychiatrique ou un autre centre hospitalier ou clinique

DC13

Quel est le montant MENSUEL total (en euros) de la participation financière pour son hébergement et ses soins restant à la charge de la personne ?

Instructions :

Prendre en compte les tarifs hébergement, dépendance et soins ainsi que les suppléments et autres types de frais, déduction faite des aides (APA, ASH, aides au logement, etc.), du forfait soins, des prestations prises en charge par l'Assurance Maladie et des contributions des obligés alimentaires.

Ne pas prendre en compte les soins à l'extérieur de l'établissement. Arrondir à l'entier le plus proche.

euros (0 à 9 990 euros)

Ne sait pas

N° de tirage	Prénom	Nom	Date de naissance
	-----	-----	□□ / □□ / □□

DC1

Où la personne vivait-elle avant d'entrer dans cet établissement ?

Instructions :

Les résidences-services sont à classer dans la modalité " 10. Autres ".
Pour les enfants en internat, il s'agit du lieu de vie principal avant l'entrée en internat.

1. À son domicile personnel
2. Au domicile d'un membre de sa famille (y compris ses parents)
3. Dans une famille d'accueil (accueil familial agréé)
4. Dans une résidence autonomie
5. Dans un EHPAD ou une maison de retraite
6. Dans un établissement d'hébergement pour personnes handicapées (foyer, maison d'accueil spécialisée, foyer d'accueil médicalisé...)
7. Dans un service de soins de suite et de réadaptation (SSR) d'un établissement de santé (moyen séjour)
8. Dans un service psychiatrique
9. Dans un autre centre hospitalier ou une clinique
10. Autres (précisez en question DC2)

DC2

Précisez.

Si vous avez répondu 4, 5 ou 6 à la question DC1, merci de répondre à la question ci-dessous, sinon allez en DC4 :

DC3

Depuis combien d'années la personne vit-elle dans un établissement d'hébergement collectif ?

Instruction :

Prendre en compte la période passée dans l'établissement actuel.

1. Depuis moins d'un an
2. Entre 1 an et moins de 5 ans
3. Entre 5 ans et moins de 10 ans
4. Depuis 10 ans ou plus

POUR TOUS

DC4

À quel étage se trouve la chambre ou le logement ?

1. Au rez-de-chaussée
2. À l'entresol ou au premier étage
3. Au second
4. Au troisième
5. Au quatrième
6. Au cinquième ou plus

DC5

Y a-t-il un ascenseur pour accéder à la chambre ou au logement depuis l'entrée de l'établissement ?

1. Oui
2. Non

DC5bis

Y a-t-il un autre équipement pour accéder à la chambre ou au logement depuis l'entrée de l'établissement (monte-charge, plateforme élévatrice, siège monte-escalier, etc.) ?

1. Oui
2. Non

DC6

La personne est-elle prise en charge dans une unité protégée ou renforcée au sein de l'établissement ?

1. Oui
2. Non

Si la personne a 60 ans ou plus

DC7

Dans quel GIR cette personne est-elle classée ?

- 1. GIR1
- 2. GIR2
- 3. GIR3
- 4. GIR4
- 5. GIR5
- 6. GIR6
- 9. Ne sait pas

DC8

La personne bénéficie-t-elle de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. Ne sait pas

DC8_A

→ Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. Ne sait pas

DC8_B

→ Quel est le montant MENSUEL financé par le conseil départemental au titre de l'APA ?

Instruction : multiplier par 30.5 lorsque le montant mensuel est calculé à partir d'un montant journalier puis arrondir à l'entier le plus proche.

euros Ne sait pas

(0 à 9 990 euros)

DC9

La personne bénéficie-t-elle de l'aide sociale à l'hébergement (ASH) ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. Ne sait pas

DC9_A

→ Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. Ne sait pas

Si la personne a 20 ans ou plus

DC10

La personne bénéficie-t-elle de l'allocation pour adulte handicapé (AAH) ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. Ne sait pas

DC10_A

Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. Ne sait pas

DC10_B

Une demande pour bénéficier de l'allocation pour adulte handicapé (AAH) a-t-elle été faite ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. Ne sait pas

Pour toutes les personnes

DC11

Cette personne bénéficie-t-elle de la prestation de compensation du handicap (PCH) ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. Ne sait pas

DC11_A

→ Cette aide est-elle perçue directement par l'établissement ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. Ne sait pas

DC12

Cette personne bénéficie-elle de la complémentaire santé solidaire (CSS) (ex-couverture maladie universelle - CMU-C) ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 9. Ne sait pas

Si votre établissement n'est pas un service psychiatrique ou un autre centre hospitalier ou clinique

DC13

Quel est le montant MENSUEL total (en euros) de la participation financière pour son hébergement et ses soins restant à la charge de la personne ?

Instructions :

Prendre en compte les tarifs hébergement, dépendance et soins ainsi que les suppléments et autres types de frais, déduction faite des aides (APA, ASH, aides au logement, etc.), du forfait soins, des prestations prises en charge par l'Assurance Maladie et des contributions des obligés alimentaires.

Ne pas prendre en compte les soins à l'extérieur de l'établissement. Arrondir à l'entier le plus proche.

euros (0 à 9 990 euros)

Ne sait pas

Une fois rempli, votre questionnaire doit être remis à l'enquêteur qui vous l'a fourni.

